

Perspectives

N°24/181 – 4 juillet 2024

VISEGRAD – 2024, année de sortie de crise(s) pour les budgets ?

En réactivant, en 2024, son mécanisme sur les déficits excessifs, la Commission européenne signale un début de retour à la normale après trois années successives de crise. Pour les pays Visegrad, frappés de plein fouet par la vague inflationniste en 2022 et 2023, l'heure serait donc à la consolidation fiscale. Pour cause, les pays de la zone ont beaucoup dépensé pour protéger leurs économies et leurs populations des effets de la crise sanitaire, puis de l'inflation.

Pour la Tchéquie et la Slovaquie, très exposées au secteur automobile, les effets de la crise sanitaire ont continué de se faire sentir en 2021 et 2022 par le biais des perturbations logistiques. Les deux pays n'ont donc pas procédé à une réduction de leurs dépenses publiques dès 2021, contrairement à la Hongrie, et surtout à la Pologne. La Tchéquie pouvait d'ailleurs se le permettre grâce à un niveau de dette publique particulièrement bas avant la crise (30 % du PIB en 2019).

À l'inverse, la Hongrie était seule dans la zone à afficher un ratio de dette publique supérieur à 60 % du PIB avant 2020, héritage d'une trajectoire fiscale non maîtrisée pendant les années 2000. Le retour à la discipline fiscale après la pandémie n'était donc pas une option. Le besoin de se protéger face à la hausse des prix est néanmoins venu retarder ce retour à l'orthodoxie budgétaire.

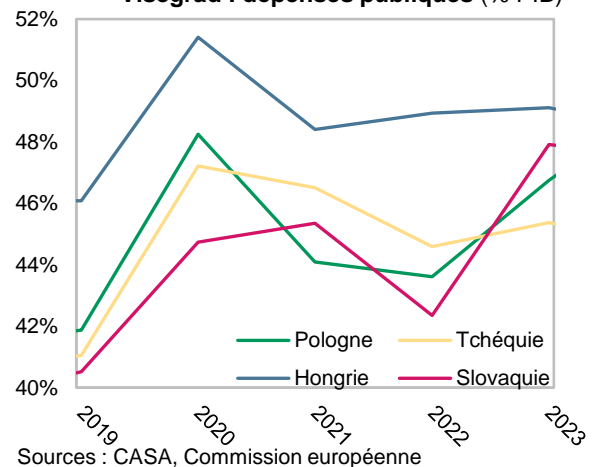
De plus, pour la Hongrie et, dans une moindre mesure, la Pologne et la Tchéquie, la hausse des prix a été d'autant plus violente que leurs monnaies nationales ont souffert des incertitudes géopolitiques et énergétiques résultant de l'invasion de l'Ukraine.

Ces chocs ont donc entraîné des réponses fiscales proches mais s'inscrivant dans des trajectoires d'endettement et des vulnérabilités macroéconomiques et énergétiques distinctes.

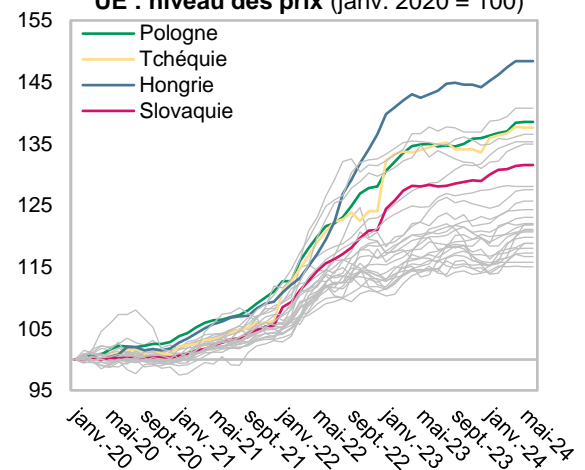
Conséquence de ces efforts budgétaires, à l'exception de la Tchéquie, les trois autres pays Visegrad pourraient donc se retrouver dans le viseur de la Commission européenne.

Si la dette tchèque a beaucoup augmenté et que le déficit public demeure au-dessus des 3 % en 2023, (3,7 %), la Commission ne recommande pas l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif. En effet, le

Visegrad : dépenses publiques (% PIB)



UE : niveau des prix (janv. 2020 = 100)



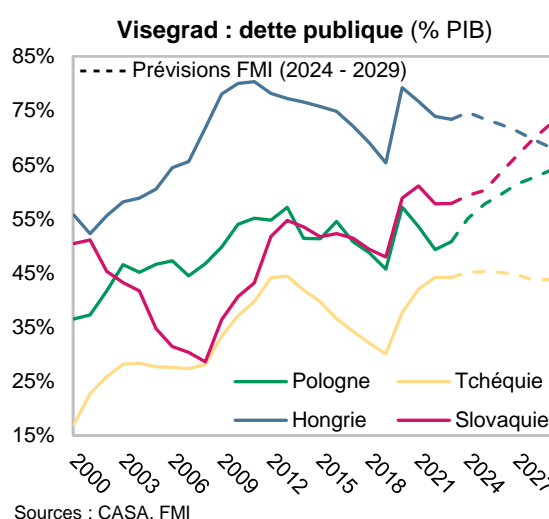
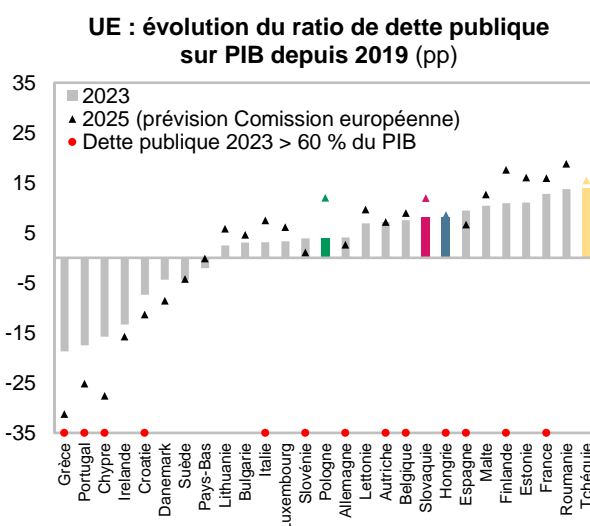
pays a présenté un plan de consolidation fiscale jugé crédible, aussi bien par les marchés que par la Commission : le déficit public devrait être ramené à 2,3 % en 2024 puis 2,1 % en 2025¹.

Dans le cas Hongrois, la juxtaposition d'une dette publique largement au-dessus des 60 % (73,5 %) et d'un déficit public très élevé (6,7 %) en 2023, justifie aux yeux de la Commission européenne de recommander l'ouverture d'une procédure pour déficit excessif. Certes, la dette hongroise a commencé à baisser en 2022 mais la trajectoire fiscale ne permet pas d'entrevoir une convergence plausible avec les critères européens. En effet, la dette publique devrait se stabiliser autour de 74 % du PIB à moyen terme.

Dans le cas de la Pologne et de la Slovaquie, c'est le niveau des déficits publics présents et futurs qui est en cause, plutôt que le niveau de dette actuel.

En Pologne, le déficit public, déjà à 5,1 % du PIB en 2021, devrait atteindre 5,7 % en 2024. Si les mesures anti-inflation ont joué un rôle, elles n'expliquent pas tout : le contexte électoral chargé (élection législative en octobre 2023 et présidentielle en mai 2025) et l'effort en matière de défense le plus important de l'Otan (3,8 % du PIB en 2023, 4,1 % en 2024 et encore davantage en 2025) sont les principales sources de ces déficits à venir. Le gouvernement de D. Tusk est d'ailleurs en pleine négociation avec la Commission européenne pour que soit reconnu la nature particulière, notamment le potentiel intérêt commun pour toute l'Europe, des dépenses militaires polonaises.

La Slovaquie quant à elle, a non seulement beaucoup dépensé face à ces multiples crises mais elle a surtout augmenté le niveau de ses dépenses permanentes (2,3 % de PIB de nouvelles dépenses sociales permanentes selon le FMI). Le déficit public devrait donc rester supérieur à 5 % du PIB jusqu'en 2026. Par conséquent, la dette publique devrait aussi augmenter de 21,8 points de PIB en 10 ans à compter de 2019, selon le FMI.



✓ Notre opinion – Malgré un retrait progressif des mesures protectrices face à l'inflation, dès 2023 (correspondant à une baisse de dépense de 1,2 % du PIB en Pologne, 0,2 % en Slovaquie et 0,1 % en Tchèque), retrait qui devrait être pleinement achevé en 2024, les pays Visegrad peinent à sortir d'un régime d'exception budgétaire. En Hongrie, les efforts de réduction de la dette publique débutés en 2011 ont été ramenés plusieurs années en arrière, alors que Slovaquie et Pologne rompent avec leur tradition de consolidation budgétaire post-crise. Ces deux pays sont désormais sur une nouvelle trajectoire de dette qui demandera beaucoup de capital politique pour être maîtrisée. Ce sont d'ailleurs les deux pays européens à avoir fait l'expérience de l'alternance entre gouvernement populiste et traditionnel en cours de crise. Quant au cas tchèque, il n'est, en fait, pas moins préoccupant : si le pays conserve l'ancrage de sa tradition d'orthodoxie budgétaire, il sort de la crise avec la pire performance de croissance au sein de l'Union européenne. L'écart avec le reste de la zone est même criant pour ce qui est de la consommation privée : elle demeure 7 % en deçà de son niveau de 2019 en 2023 ! Le pays devra donc utiliser cette marge budgétaire à bon escient afin de renouveler son modèle de croissance, arrimé à l'Allemagne et au secteur automobile.

Article publié le 28 juin 2024 dans notre hebdomadaire [Monde – L'actualité de la semaine](#)

¹ Prévisions de la Commission européenne de juin

Consultez nos dernières parutions en accès libre sur Internet :

Date	Titre	Thème
03/07/2024	Chine – La détention de bons du Trésor américain, une arme stratégique ?	Chine
02/07/2024	Fintech Outlook Premier semestre 2024 – Le retour des stéroïdes	Fintech
28/06/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
28/06/2024	Monde – Scénario macro-économique 2024-2025 : prolongement sans bouleversements	Monde
27/06/2024	Turquie : où en est la crédibilité de la Banque centrale ?	PECO
26/06/2024	Chine – Pas de miracle sur le front de l'immobilier	Asie
25/06/2024	Espagne – Les prix de l'immobilier résidentiel toujours en expansion au premier trimestre	Zone euro
21/06/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
21/06/2024	Afrique sub-saharienne – Le défi démographique en vue	Afrique sub-saharienne
20/06/2024	D'où vient et que veut l'électeur médian européen ?	Europe
19/06/2024	Union européenne – La Commission affiche ses tarifs compensatoires sur les véhicules électriques chinois	Union européenne
19/06/2024	France – Que faut-il retenir des dernières publications de la Banque de France ?	France
14/06/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
13/06/2024	En Inde, une victoire sans panache pour Narendra Modi	Inde
13/06/2024	Allemagne – Léger recul de la production dans les branches intensives en énergie en avril	Zone euro
13/06/2024	France – Immobilier de commerces : quel avenir ?	France, immobilier
12/06/2024	Dans l'arène de Money 20/20, les combattants du temps réel !	Banque, fintech
12/06/2024	Zone euro – L'accélération de la croissance tirée par les exportations au T1 2024	Zone euro
11/06/2024	Afrique du Sud – Catastrophe pour l'ANC, contraint à former une coalition	Afrique et Moyen-Orient
07/06/2024	Monde – L'actualité de la semaine	Monde
06/06/2024	Xi Jinping visite la Hongrie, une économie en rémission	PECO, Asie
06/06/2024	Chine : immobilier, le plan de la dernière chance ?	Asie

Crédit Agricole S.A. — Direction des Études Économiques

12 place des États-Unis – 92127 Montrouge Cedex

Directeur de la Publication : Isabelle Job-Bazille

Rédacteur en chef : Armelle Sarda

Documentation : Elisabeth Serreau – **Statistiques** : DataLab ECO

Secrétariat de rédaction : Véronique Champion

Contact : publication.eco@credit-agricole-sa.fr

Consultez les Études Économiques et abonnez-vous gratuitement à nos publications sur :

Internet : <https://etudes-economiques.credit-agricole.com/>

iPad : application **Études ECO** disponible sur App store

Android : application **Études ECO** disponible sur Google Play

Cette publication reflète l'opinion de Crédit Agricole S.A. à la date de sa publication, sauf mention contraire (contributeurs extérieurs). Cette opinion est susceptible d'être modifiée à tout moment sans notification. Elle est réalisée à titre purement informatif. Ni l'information contenue, ni les analyses qui y sont exprimées ne constituent en aucune façon une offre de vente ou une sollicitation commerciale et ne sauraient engager la responsabilité de Crédit Agricole S.A. ou de l'une de ses filiales ou d'une Caisse Régionale. Crédit Agricole S.A. ne garantit ni l'exactitude, ni l'exhaustivité de ces opinions comme des sources d'informations à partir desquelles elles ont été obtenues, bien que ces sources d'informations soient réputées fiables. Ni Crédit Agricole S.A., ni une de ses filiales ou une Caisse Régionale, ne sauraient donc engager sa responsabilité au titre de la divulgation ou de l'utilisation des informations contenues dans cette publication.